

# L'INFOMUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

VOLUME 23 | NUMÉRO 1  
FÉVRIER 2026

## NOCTAM BULLE!

L'hiver se vit  
jusqu'au bout!  
Découvrez  
la programmation  
en page 12

### CONCOURS

**4** *Du jardin dans ma ville*  
**MARIEVILLE FINALISTE**

**5** *Aréna Julien-Beauregard*  
**CAMPAGNE ESPRIT SPORTIF**

**8** *Rénovation résidentielle*  
**AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS ?**



**Marieville**  
marieville.ca



## HORAIRE DES SERVICES administratifs

Lundi au jeudi 8 h à 12 h - 13 h à 16 h 30  
Vendredi 8 h à 12 h



## Jours FÉRIÉS

Les bureaux administratifs de la Ville seront fermés **à compter de midi le jeudi 2 avril** ainsi que le **lundi 6 avril** à l'occasion du congé pascal, de même que le **lundi 18 mai**, Journée nationale des patriotes.

## DATES D'ÉCHÉANCE des taxes



La Ville a procédé à l'envoi des comptes de taxes à la fin du mois de janvier. Les comptes dont le montant total dû est supérieur à 300 \$ peuvent être acquittés en quatre versements, dont les dates d'échéance pour l'année sont le **12 mars**, le **11 mai**, le **10 juillet** et le **8 octobre**.

## Passage À L'HEURE AVANCÉE

Dans la nuit du **samedi 7 au dimanche 8 mars** (à compter de 2 h du matin), on passe à l'heure avancée!

Le Service de sécurité incendie vous rappelle que les changements d'heure sont l'occasion de **remplacer les piles** de vos avertisseurs de fumée par des neuves. Profitez-en également pour vérifier la date de fabrication de vos avertisseurs; ces appareils doivent être remplacés tous les 10 ans.



## ABRIS D'AUTO temporaires

Tous les abris d'auto temporaires doivent être démontés et retirés complètement avant le 1<sup>er</sup> mai, et pourront être installés à nouveau à compter du 1<sup>er</sup> octobre, en conformité avec la réglementation en vigueur.

## Renseignements UTILES

Hôtel de ville.....450 460-4444	Sûreté du Québec.....310-4141
Pour toute plainte ou requête, consultez le <a href="http://marieville.ca/requetes">marieville.ca/requetes</a> .	ou 450 460-4429 et *4141 pour cellulaire
Urgence.....9-1-1	Ligne Échec au crime.....1 800 711-1800
	SPCA Roussillon.....450 638-9698

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

## L'INFOMUNICIPAL

*L'InfoMunicipal* est publié par la Ville de Marieville et distribué dans tous les foyers marievilleois par Postes Canada.

Le générique masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

**Conception graphique :** Studio Vertpomme

**Impression :** Imprimerie Maska, division du Groupe Domco

**Crédits photo :** AdobeStock, iStockPhoto, Karine Brunelle (couverture) et Ville de Marieville

**Dépôt légal :**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**Hôtel de ville**

682, rue Saint-Charles  
Marieville (Québec) J3M 1P9

450 460-4444

[marieville.ca](http://marieville.ca)

[communications@ville.marieville.qc.ca](mailto:communications@ville.marieville.qc.ca)

### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

450 460-4444

Vincent Després, maire.....poste 250

Marc-André Lussier, district 1.....poste 251

Martine Gobeille, district 2.....poste 252

Jessie Boulay, district 3.....poste 253

Emma Perazzelli Delorme, district 4.....poste 254

Louis Bienvenu, district 5.....poste 255

Véronique Côté, district 6.....poste 256

PLUS qu'un lieu  
de résidence,  
un milieu de vie!



## LA FORCE d'une communauté unie

Chaque début d'année est l'occasion de faire le point, de se projeter vers l'avenir et de renouveler notre engagement envers notre communauté. C'est aussi un moment pour prendre le temps de reconnaître ce qui nous unit, dans les bons moments comme dans les plus difficiles.

Au début de janvier, notre communauté a été profondément ébranlée par la tragédie survenue le 2 janvier dernier. Cet incendie, qui a coûté la vie à deux jeunes citoyens, Xavier Gauvin et Marie Cadot, nous a tous marqués. En mon nom et en celui du conseil municipal, je tiens à réitérer nos plus sincères condoléances à leurs familles, à leurs proches et à tous ceux qui ont été touchés par cet événement.

Dans des circonstances particulièrement éprouvantes, alors que le froid était intense, nous avons aussi été témoins d'un formidable élan de solidarité. Je tiens à saluer le travail remarquable de nos pompiers de Marieville et de Sainte-Angèle-de-Monnoir, de même que ceux des municipalités voisines, ainsi que celui des paramédics et des policiers de la Sûreté du Québec. Leur professionnalisme, leur courage et leur dévouement sont une grande source de fierté pour notre communauté.

Je souhaite également souligner le geste courageux de deux jeunes Marievillois, Donovan St-Hilaire et Mathys Perron, qui ont porté secours avant l'arrivée des services d'urgence. Leur sang-froid, leur détermination et leur volonté d'aider témoignent des valeurs d'entraide et de solidarité qui nous définissent comme collectivité.



Par ailleurs, la sécurité incendie demeure, en tout temps, une priorité pour la Ville et pour l'ensemble de la communauté. Tout au long de l'année, nous multiplions les actions de sensibilisation afin d'accompagner les citoyens dans l'adoption de bonnes pratiques, notamment en ce qui concerne les avertisseurs de fumée et la prévention à domicile. Des gestes simples, posés régulièrement, contribuent à créer des milieux de vie plus sécuritaires pour tous.

Dans l'épreuve, comme dans les moments de joie, Marieville sait se tenir debout, unie et solidaire. Nous l'avons démontré encore une fois. Ensemble, continuons de cultiver cette bienveillance, cette vigilance et ce sens du collectif qui font notre force.

**Vincent Després**, maire



Prochaines  
séances  
du **CONSEIL  
MUNICIPAL**

Assistez aux prochaines séances du conseil municipal les mardis **10 mars, 7 avril et 5 mai à 19h30.**

Les séances ont lieu à la salle du conseil située au **2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville (682, rue Saint-Charles)** et sont également diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville.

Pour en savoir plus, consultez le [marieville.ca/seances](https://marieville.ca/seances).



# MARIEVILLE FINALISTE AU CONCOURS *Du jardin dans ma ville*

Pascale Poirier, horticultrice, et Martine Gobeille, conseillère municipale (district 2)

En 2025, la Ville de Marieville a participé au concours *Du jardin dans ma ville* et figurait parmi les finalistes. Le dévoilement des gagnants a été annoncé lors du 20<sup>e</sup> gala du programme Fleurons du Québec, qui a eu lieu le 11 décembre dernier à Saint-Hyacinthe. Ce concours offrait aux municipalités une occasion exceptionnelle de mettre en valeur un projet d'aménagement paysager et de courir la chance de remporter une revitalisation horticole d'une valeur de 15 000 \$.

Le projet présenté, « Les Mailles nourricières », proposait un aménagement verdoyant, rassembleur et porteur de sens. Pensé pour améliorer la qualité de vie des citoyens, il visait aussi à favoriser la biodiversité et à embellir notre milieu de vie. L'intégration de plantes potagères s'inscrivait naturellement dans une vision

d'autonomie alimentaire et de développement durable, des valeurs chères à notre communauté.

Cette belle reconnaissance est aussi le fruit de la mobilisation des citoyens de Marieville, qui ont voté en grand nombre pour soutenir le projet. Même si le prix n'a pas été remporté, la Ville évaluera, au cours de l'année 2026, la possibilité de concrétiser ce projet inspirant.

### Ensemble, faisons fleurir Marieville !

L'année prochaine, la Ville sera évaluée en vue de la classification 2026-2028 des Fleurons du Québec. Nous encourageons les résidents, les commerçants ainsi que les industries à bonifier leurs aménagements paysagers en vue de la prochaine évaluation.



## Offre de parcelles DE JARDIN COMMUNAUTAIRE

Le jardin communautaire Le Tourne-Sol est situé à l'arrière de la Maison des loisirs (2005, rue du Pont).

La Ville offre aux citoyens n'ayant pas accès à un terrain cultivable une dizaine de parcelles aménagées pour le jardinage, au coût de 25 \$ pour la saison. Elle assure l'ajout de nouvelle terre en début de saison en plus de fournir du matériel et des barils récupérateurs d'eau de pluie.

Pour information : 450 460-4444, poste 277  
loisirs@ville.marieville.qc.ca



## À Marieville, l'esprit sportif rassemble TOUTE LA COMMUNAUTÉ

Du 9 au 11 janvier dernier, l'aréna Julien-Beauregard de Marieville a accueilli le 27<sup>e</sup> Festi-Tournoi de Rouville, un événement très attendu pour nos tout-petits de moins de 7 ans et leurs familles. À cette occasion, la Ville de Marieville a profité de l'achalandage pour lancer officiellement sa nouvelle campagne de sensibilisation à l'esprit sportif, une initiative ancrée dans la réalité du hockey local et complémentaire à la campagne provinciale déjà véhiculée par le ministère de l'Éducation du Québec.

### L'esprit sportif, pas qu'une affaire de joueurs

Bien que lancée dans le cadre du Festi-Tournoi, la campagne marievilleoise visait l'ensemble des activités de hockey de la saison. Son objectif était de rappeler que l'esprit sportif est l'affaire de tous, peu importe l'âge ou le rôle — joueur, entraîneur, arbitre, parent ou partisan.

Déployée à l'aréna à l'aide d'affiches et de messages numériques, la campagne met de l'avant des valeurs essentielles telles que le respect, la maîtrise de soi, la collaboration et le plaisir de jouer ensemble. Elle rappelle que la qualité de l'ambiance dans l'aréna repose sur l'engagement collectif.

La Ville de Marieville remercie toutes les familles, les joueurs et les partisans qui contribuent à faire de chaque match un moment positif et rassembleur, à l'image de notre communauté.

**Inscrivez-vous  
dès maintenant**

Actualités  
Requêtes  
Notifications  
Consultations  
Services en ligne

**accès.marieville.ca**

## Chiens, chats **ET COMPAGNIE**

À Marieville, c'est la SPCA Roussillon qui s'occupe de la gestion animalière. Pour toute question ou demande d'intervention, visitez le site Web [spcaroussillon.com](http://spcaroussillon.com) ou communiquez au 450 638-9698 ou à [info@spcaroussillon.com](mailto:info@spcaroussillon.com).



### Licence pour chien en ligne

La licence pour chiens est obligatoire et doit être renouvelée annuellement. L'inscription et le paiement se font maintenant en ligne sur le site Web de la SPCA Roussillon.

Lors d'une première inscription, le coût est de 25 \$, et les frais de renouvellement annuels sont de 10 \$.

### Bonnes pratiques avec son animal de compagnie

Adopter de bonnes habitudes avec son animal de compagnie en respectant la réglementation municipale, c'est contribuer à un environnement propre, sécuritaire et convivial.

Rappelons qu'un chien doit toujours être **tenu en laisse** par son gardien dans les espaces publics. Pour faire courir son animal en liberté, rendez-vous au **parc canin** (rue Chambly, près du chemin du Ruisseau-Barré).

Pour en savoir plus, consultez le [marieville.ca/animaux](http://marieville.ca/animaux).

## Sollicitation à domicile : **SOYEZ VIGILANTS !**

Une entreprise ou un organisme désirant effectuer une sollicitation à domicile, que ce soit pour la vente de biens et de services ou pour obtenir des dons, doit préalablement obtenir un permis émis par la Ville de Marieville. Les heures de visite à respecter sont de 8 h à 21 h.

Par ailleurs, seul le personnel municipal identifié du Service de sécurité incendie et du Service de l'urbanisme et de l'environnement, ainsi que les évaluateurs mandatés par la Ville pour le maintien de l'inventaire des immeubles sur le territoire sont autorisés à effectuer la visite de votre domicile.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander le permis de sollicitation au visiteur. Nous vous invitons à communiquer avec la Sûreté du Québec (450 460-4429 ou 9-1-1) pour signaler toute sollicitation sans permis.



### Mise en garde de l'Office de la protection du consommateur

Depuis 2024, il est interdit aux commerçants itinérants de conclure ou de solliciter des contrats pour des appareils de chauffage ou de climatisation (ex. thermopompes), des services de décontamination ou d'isolation.

Les citoyens sont invités à rapporter sans délai à l'Office toute activité illégale de commerce itinérant dans leur secteur.

Pour en savoir plus, consultez le [marieville.ca/reglements](http://marieville.ca/reglements).

*Chaque jour, par nos gestes et décisions,  
nous écrivons notre histoire.*

# Cahier du patrimoine



VOL. 2 | N° 1 | FÉVRIER 2026



Érigé au cœur de Marieville, le palais de justice a longtemps occupé une place centrale dans la vie administrative, judiciaire et communautaire. Ce numéro du *Cahier du patrimoine* propose de retracer l'histoire de cet édifice emblématique, témoin de l'évolution des institutions locales depuis le 19<sup>e</sup> siècle et toujours présent dans le paysage marievillois.

## Le palais de justice : un chef-lieu pour le comté de Rouville

En 1855, l'adoption de l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada entraîne la création de 61 municipalités de comté et pose les bases du système municipal actuel.



Le palais de justice vers 1910 (Fonds SHSM)

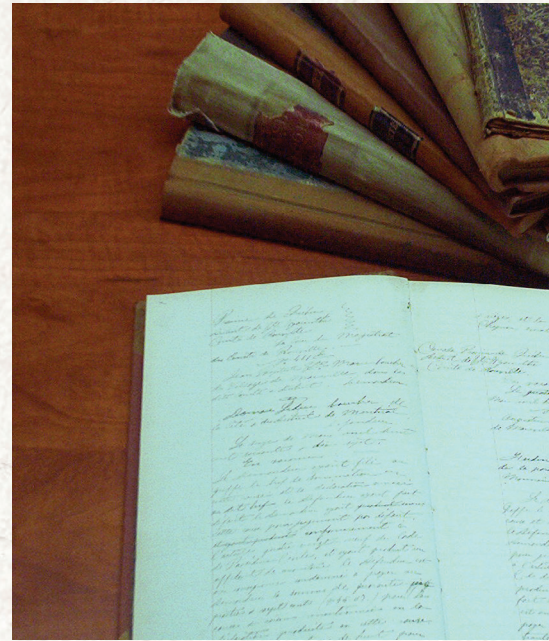
Ces conseils de comté, composés des maires des municipalités locales et dirigés par un préfet, assument plusieurs responsabilités, dont l'administration judiciaire, l'établissement de bureaux d'enregistrement et la mise en place d'infrastructures essentielles.



Ancien palais de justice en 2011 (Ville de Marieville)

Parmi leurs pouvoirs figure celui de déterminer le lieu des sessions de comté, appelé chef-lieu. Après de longs et difficiles pourparlers, Marieville est choisie comme chef-lieu du comté de Rouville. Cette décision lui permet d'accueillir le siège de la Cour de circuit et le bureau d'enregistrement. Les documents officiels sont signés le 22 août 1857.

Dès 1858, le conseil de comté occupe un bâtiment situé à l'angle des rues Sainte-Marie et du Pont. Au fil des années, devant l'augmentation des besoins, un nouveau palais de justice est érigé en 1874 sur un terrain donné par le docteur Joseph Napoléon Poulin, sur la rue Edmond-Guillet.



# Une architecture institutionnelle marquée par son époque

Entre 1867 et 1914, les palais de justice de comté sont conçus pour regrouper plusieurs fonctions : cour de circuit, cour de magistrat, bureau d'enregistrement et conseil de comté. À Marieville, le rez-de-chaussée comprend notamment le bureau d'enregistrement, le greffe, la salle du conseil et une chambre forte, tandis que la salle d'audience et la chambre du juge sont situées à l'étage.

Les plans du bâtiment sont confiés aux architectes Pominville et Raza, de Montréal. Le style Second Empire, très répandu à l'époque, est retenu. Achievé en 1874 par l'entrepreneur Joseph Laguë, l'édifice en briques rouges est surmonté d'un dôme et doté d'un balcon.

Le 28 mai 1885, un incendie ravage le palais de justice, en même temps que la manufacture de chapeaux d'Edmond Guillet située à l'arrière. La reconstruction est rapidement décidée. Les architectes Poitras et Roy et l'entrepreneur Pierre Didier, tous de Montréal, sont mandatés. Le nouveau bâtiment, achevé en 1886, reprend l'essentiel de la structure précédente, sans le dôme ni le balcon. Durant les travaux, le conseil de comté siège temporairement dans la salle du marché public.

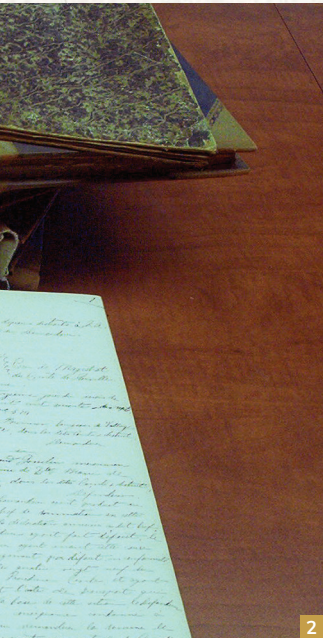


# Un lieu au cœur de la vie civique et communautaire

Les devis de reconstruction de 1885 permettent de mieux comprendre l'aménagement intérieur du palais : planchers en épinette, escaliers en frêne, comptoirs en noyer noir, voûtes de sûreté maçonnées et portes en fer munies de serrures à combinaison. Un bureau vitré est aménagé au centre du rez-de-chaussée, près de l'entrée principale.

Entre 1919 et 1920, l'édifice fait l'objet de réparations et d'un agrandissement comprenant notamment deux cellules-prisons et un bureau. Les travaux sont réalisés par des professionnels de Marieville et s'achèvent en décembre 1920.

Au-delà de sa fonction judiciaire, le palais de justice a accueilli de nombreuses activités : classes temporaires des Sœurs de la Présentation-de-Marie en 1880, séances du conseil municipal, chapelle improvisée après l'incendie de l'église en 1907, réunions de la Chambre de commerce, répétitions et activités de troupes de théâtre, ainsi que des audiences de la Cour municipale. Maître Gaston Rondeau y aurait été l'un des derniers juges en fonction.



2



3



4



5



6

- 1 À gauche, l'usine de chapeaux d'Edmond Guillet. À droite, l'hospice Sainte-Croix (Fonds SHSM, vers 1910-1920)
- 2 Une partie des livres du conseil de comté - Centre d'archives de Saint-Hyacinthe (Suzanne Desfossés, 2010)
- 3 Remise à l'arrière du palais et porte d'entrée du bureau de l'étude des notaires Ste-Marie, Rainville et Marcoux (Fonds SHSM, 1954)
- 4 Escalier menant à l'étage (Suzanne Desfossés, 2010)
- 5 Agrandissement de 1920 (Suzanne Desfossés, 2010)
- 6 Salle d'audience (Fonds du Journal de Chambly de la SHSM, André Corbeij photographe, 1999)

# D'hier à aujourd'hui : un bâtiment toujours porteur de mémoire

Dans le cadre d'une réorganisation judiciaire, la Cour de magistrat quitte Mariville en 1922. Les locaux sont ensuite occupés tour à tour par le conseil de comté et par la MRC, puis connaissent une période d'inoccupation. De 1995 à 1999, la Ludothèque, organisme à but non lucratif, s'installe au rez-de-chaussée et offre des services de soutien aux familles.

La Ville de Mariville acquiert le bâtiment en 1993, avant de le mettre en vente en 2001. Après divers projets avortés, l'édifice est acheté en 2007 par un professeur en ébénisterie, qui y fonde l'Ébénisterie d'art du Palais, un organisme visant l'insertion sociale de jeunes adultes par l'apprentissage du métier.

Aujourd'hui propriété privée, le palais de justice de Mariville demeure l'un des derniers témoins de son époque. Par son architecture et les multiples usages qu'il a connus, il occupe une place importante dans l'histoire et la mémoire collective de la communauté.

Un historique plus détaillé du palais de justice de Mariville, accompagné d'une bibliographie complète, est disponible auprès de la Société d'histoire de la Seigneurie de Monnoir.



Ouverture de la Ludothèque (Fonds du Journal de Chambly de la SHSM, André Corbeij photographe)



Lors d'une fête à la Ludothèque, nous voyons l'entrée du bureau vitré (Fonds SHSM)

#### Sources :

Diane St-Pierre; Élisabeth Lebarbé Kyprianou; Rodolphe Fournier; Margaret Carter; François Rémillard et Brian Merrett; Diane Racicot.

## La Société d'histoire de la Seigneurie de Monnoir (SHSM)

Depuis 1982, la SHSM rassemble les passionnés d'histoire, de patrimoine et de généalogie. Elle œuvre à préserver et mettre en valeur l'héritage local, en plus de favoriser la recherche et la diffusion du savoir historique.



- 📍 1800, rue du Pont | 450 460-6767  
shsm82info@gmail.com  
societehistoireseigneurie-monnoir.com
- 📅 Ouvert les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30 et sur rendez-vous
- 👤 Joignez notre groupe Facebook **La Seigneurie**
- 💰 Faites une différence en devenant membre !  
Cotisation annuelle : 20 \$ (personne), 30 \$ (couple), 5 \$ (étudiant)
- 📷 Vous avez des photos ou documents à partager ? Contactez-nous !



## FAITES LE PLEIN DE LAVE-GLACE à Marieville!

Saviez-vous que vous pouvez faire le plein de lave-glace à la station libre-service de Marieville? La station est installée au 2008, rue Saint-Césaire, sur le terrain du garage municipal.

Le prix est de **0,95 \$/litre** – parmi des plus bas au Québec – et le paiement se fait par carte (crédit, débit, PayPass et Apple Pay).

La Station Lave-glace [www.stationlaveglace.ca](http://www.stationlaveglace.ca) est un concept novateur, unique et québécois qui contribue à l'élimination d'une partie des millions de bidons qui sont jetés chaque année dans les dépotoirs du Québec; une façon économique de réduire son empreinte écologique!

## RÉPARATION PRINTANIÈRE des nids-de-poule

L'arrivée du printemps rime bien souvent avec l'apparition de nids-de-poule. Ces trous dans la chaussée sont le résultat d'infiltrations d'eau dans des fissures et de périodes successives de gel et de redoux qui brisent le revêtement.

Les équipes dédiées du Service des travaux publics verront à effectuer plusieurs réparations par ordre de priorité. Une attention particulière sera apportée aux rues collectrices et aux artères principales (sauf la rue Claude-De Ramezay, qui est sous juridiction provinciale), puis ensuite aux rues des secteurs résidentiels. La taille des trous à réparer peut également être un facteur prioritaire.

Si vous remarquez un nid-de-poule sur une des voies publiques de la ville, n'hésitez pas à nous le signaler en remplissant une demande en ligne à partir du [marieville.ca/requetes](http://marieville.ca/requetes) ou en nous contactant au 450 460-4444, poste 284.





## RÉNOVATIONS RÉSIDENTIELLES prévues cette année ?

Avant de débiter vos travaux, sachez que certains travaux nécessitent l'obtention d'un permis municipal avant leur réalisation. La demande peut être faite facilement grâce au nouvel outil de demande de permis en ligne, accessible au [marieville.ca/permis](http://marieville.ca/permis).



### Un permis est notamment requis pour :

- remplacement ou modification de portes et fenêtres ;
- revêtement de toiture ;
- revêtement extérieur ;
- revêtement de plancher ;
- travaux d'isolation ;
- aménagement, réaménagement, ajout ou retrait de pièces.

Pour plus d'information, consultez les fiches d'information sur le site Web.

## AVANT D'ABATTRE OU D'ÉLAGUER UN ARBRE, informez-vous !

Pour procéder à l'abattage d'un arbre sur une propriété privée, un certificat d'autorisation (permis) est requis. Cette procédure demeure un moyen efficace pour limiter et encadrer la coupe abusive d'arbres.

### L'abattage d'un arbre est autorisé uniquement selon l'une des conditions suivantes :

- l'arbre cause des dommages aux fondations, aux conduites ou à d'autres infrastructures ;
- l'arbre constitue un risque pour les lignes d'électricité ou de téléphone ;
- l'arbre est mort ou atteint d'une maladie, ou il constitue un risque pour la sécurité ou la santé du public ;
- le terrain est trop densément boisé ;
- il est nécessaire de dégager un terrain pour construire une nouvelle route, ériger une nouvelle construction ou agrandir une construction existante, ou alors pour permettre la réalisation de travaux à des fins publiques.

Tout arbre abattu doit être remplacé par un autre arbre d'au moins 5 centimètres de diamètre sur une autre partie du même terrain, et ce, dans un délai de 8 mois suivant l'émission du certificat d'autorisation.

### Le gouvernement provincial impose de fortes amendes

En décembre 2023, le gouvernement provincial a révisé la loi afin d'augmenter de façon importante les montants des amendes pour l'abattage illégal d'arbres. Les municipalités ont l'obligation d'imposer les montants prescrits par la loi.

<b>Amende de base</b>		<b>500 \$</b>
<b>Abattage</b> (superficie inférieure à un hectare)	Amende par arbre abattu	<b>500 \$ à 1 000 \$</b>
	Amende totale maximale	<b>15 000 \$</b>
<b>Abattage</b> (superficie d'un hectare ou plus)	Amende par hectare déboisé	<b>15 000 \$ à 100 000 \$</b>



Pour plus d'information, rendez-vous au [marieville.ca/arbres](http://marieville.ca/arbres) ou communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 460-4444, poste 291 ou à [urbanisme@ville.marieville.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.marieville.qc.ca).



# Marieville DURABLE



## Ce que nous jetons dans l'eau concerne toute la ville

À la maison, l'eau disparaît rapidement dans les tuyaux. Pourtant, ce que nous jetons dans les toilettes, les évier et les drains ne disparaît pas sans conséquence. Ces gestes ont un impact direct sur le réseau d'égout, les infrastructures municipales et, ultimement, sur les cours d'eau.

Les gras et les huiles de cuisson versés dans l'évier se solidifient en refroidissant et adhèrent aux parois des conduites. Avec le temps, ils peuvent former des bouchons qui réduisent la capacité du réseau et augmentent les risques de refoulement.

Les lingettes, même lorsqu'elles sont indiquées comme « jetables », ne se désagrègent pas dans l'eau. Il en va de même pour les essuie-tout, les produits d'hygiène, les cheveux et la soie dentaire, qui s'accumulent dans les conduites et endommagent les équipements des stations de traitement.

Certains produits ménagers et médicaments contiennent des substances difficiles à éliminer lors du traitement des eaux usées. Lorsqu'ils se retrouvent dans l'environnement, ils peuvent affecter les écosystèmes aquatiques et exercer une pression supplémentaire sur les infrastructures municipales.

Heureusement, des gestes simples posés à la maison permettent de réduire ces impacts et de protéger l'eau, une ressource collective essentielle.



Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques à adopter à la maison afin de protéger l'eau, visitez : [pensebleu.com/les-bonnes-pratiques](https://pensebleu.com/les-bonnes-pratiques)

## Bonnes pratiques à retenir

1

### Les toilettes ne sont pas une poubelle.

Seul le papier hygiénique doit y être jeté. Lingettes, essuie-touts, produits d'hygiène, cheveux et soie dentaire vont à la poubelle.

2

### Ne versez jamais de gras ou d'huiles dans l'évier.

- Les restes de nourriture et résidus gras vont au bac brun (résidus alimentaires).
- Les petites quantités de gras liquide peuvent être essuyées avec du papier essuie-tout, puis jetées au bac brun (résidus alimentaires).
- Il est permis d'accumuler le gras liquide dans un carton de lait ou de jus et de déposer le tout dans le bac brun.
- Les grandes quantités d'huile de cuisson ou de friture doivent être récupérées dans un contenant et déposées à l'écocentre.

3

### Rapportez les médicaments périmés à la pharmacie.

Ils contiennent des substances difficiles à éliminer lors du traitement des eaux usées.

4

### Utilisez l'écocentre pour les produits dangereux.


Peintures, solvants, huiles et autres résidus domestiques dangereux doivent y être déposés.

5

### Réduisez les résidus dans les drains.

Utilisez des grilles ou des filtres dans l'évier et la douche pour éviter que les déchets solides ne se retrouvent dans les canalisations.



146, chemin du Ruisseau-Barré • Marieville  
450 460-2825 | info@cabsm.org  
www.cabsm.org |  CAB La Seigneurie de Monnoir



### AIDE À L'IMPÔT

Le CAB offre un service d'aide à l'impôt aux personnes à faible revenu. Pour en savoir plus à propos des critères d'admissibilité et pour vous inscrire dès le 23 février, communiquez au 450 460-2825, poste 0. Les rendez-vous débiteront le 2 mars.



## SÉCURI CAB

**UNE PRÉSENCE  
RASSURANTE POUR  
LA SÉCURITÉ DES AÎNÉS**

Ce service gratuit d'appels automatisés quotidiens est offert à long terme ou de façon temporaire (comme lors d'une convalescence), pour l'état général de santé, la prise de médicaments ou un rappel alimentaire.

Un seul appel suffit pour s'y inscrire, au 450 460-2825.

**SEMAINE  
DE L'ACTION  
BÉNÉVOLE**

52<sup>e</sup> édition



**19 au 25  
avril  
2026**

fca@q  
Je bénévol@

## CERCLE DE FERMIERES

Différents ateliers sont offerts aux femmes et aux jeunes filles de 14 ans et plus pour apprendre et partager les techniques du tricot, du crochet, du tissage et de la couture.

Les ateliers ont lieu le **lundi de 13 h à 16 h** et le **jeudi de 18 h à 20 h** au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie.

Carte de membre : 35 \$ /an  
(inclut l'abonnement au magazine *L'Actuelle*)

Pour plus d'information, contactez Hélène Bergeron au 514 778-8351.





146, chemin du Ruisseau-Barré • Marieville  
450 460-5433 | educatout146@outlook.com  
www.educ-a-tout.ca



### L'APPRENTISSAGE : LA CLÉ DU SUCCÈS !

ÉDUC À TOUT offre des services **d'alphabétisation, de francisation, d'aide aux devoirs ainsi que des cours d'informatique** aux personnes de 15 ans et plus, en personne ou en ligne. Le test de développement général (TDG), qui permet d'accéder aux programmes de formation professionnelle, et les tests d'équivalence de niveau secondaire (TENS), sont aussi offerts.



### Pour information :

Thérèse Désautels  
450 469-4590  
Marielle Guertin  
450 467-5052

L'Ensemble vocal l'Air du Temps vous convie à son 56<sup>e</sup> spectacle annuel intitulé *Bouillon de culture* présenté les 15 et 16 mai prochain au Théâtre des Deux Rives, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce spectacle, sous le signe de la rencontre et de la fête, vous promet un voyage musical unique, où les voix de la France et du Québec se rencontrent en chansons, à travers des harmonies partagées.

Les billets, au coût de 25 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans, sont en vente à la FADOQ ou en ligne à [vosbillets.tuxedobillet.com](http://vosbillets.tuxedobillet.com).

### SERVICE DE NAVETTE

Un service de transport est offert pour le spectacle du 15 mai à partir de la salle de la FADOQ (400, rue du Docteur-Poulin) à 19 h, et à partir des Jardins du Couvent (425, rue Claude-De Ramezay), à 19 h 15. Pour réserver votre place, communiquez avec la FADOQ au 450 460-2424.



Le coût du billet (25 \$ pour les adultes) inclut le transport par autobus.



MAISON DES JEUNES

Regroupement des  
**MAISONS  
DES JEUNES**  
du Québec

Fière membre

## L'avenir de nos ados, C'EST MAINTENANT.

### Notre mission

Accompagner les jeunes de **12 à 17 ans** à devenir des **citoyens actifs, critiques et responsables**, dans un environnement **accueillant et stimulant**.

☎ 450 708-0635

✉ [mdjmarieville@hotmail.com](mailto:mdjmarieville@hotmail.com)

🌐 [mdjmarieville.com](http://mdjmarieville.com)

📷 @mdjadrenado

🎵 @adrenado

📌 @MDJAdrenado

# NOCTAM BULLE!

Parc de Sainte-Marie-  
de-Monnoir



Venez vous restaurer au  
**Shack à Patates** et déguster  
une boisson chaude offerte  
gracieusement par le  
**Tim Hortons de Marieville.**

Programmation complète au [marieville.ca/noctambulle](http://marieville.ca/noctambulle)

\* Activités possibles selon les conditions météo.

Samedi  
**21 FÉVRIER**  
de 15 h à 20 h

Sortez vos **MITAINES**,  
rassemblez vos **AMIS** :  
**L'HIVER** n'aura jamais  
été aussi **FESTIF** !

Patinage avec éclairage  
festif\* • Glisse sur neige  
avec tubes\* • Course volante •  
Jeux gonflables • Trampoline •  
Balançoire russe • Danse  
sur mix musical de DJ •  
Espace gourmand  
et breuvages (\$)



Feu  
d'artifice  
**19 h**



## RECRUTEMENT [marieville.ca/emplois](http://marieville.ca/emplois)

### PLONGE DANS UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE!

Tu veux un emploi dynamique où tu pourras faire une différence?  
Nous avons besoin de personnel pour les activités aquatiques  
à la piscine de l'école Monseigneur-Euclide-Théberge.

- Moniteur
- Sauveteur

Assure la sécurité des baigneurs, partage tes connaissances  
et développe des compétences qui te serviront toute ta vie!

### ENVIE D'UN ÉTÉ INOUBLIABLE ?

Joins-toi à l'équipe du camp de jour de Marieville!

Que tu sois créatif, sportif ou passionné par l'animation,  
nous avons un poste pour toi :

- animateur
- accompagnateur spécialisé

Développe des compétences,  
amuse-toi et inspire les jeunes!

**CAMP  
DE JOUR  
MARIEVILLE**

